



LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION DES 12-18 ANS

publié le 14/06/2021

À partir du 15 juin 2021, les adolescents âgés de 12 à 18 ans pourront se faire vacciner contre la covid19.

Pour stopper la pandémie et retrouver une vie normale, les chercheurs et laboratoires du monde entier se mobilisent pour développer des vaccins efficaces contre la Covid-19. En plus des mesures barrières, la vaccination permettra de réduire l'impact de l'épidémie et de réduire la mortalité et la morbidité liées à l'infection virale.

La vaccination des adolescents contribue à terme au retour à un fonctionnement habituel des écoles, collèges et lycées permettant :

- **d'offrir des conditions optimales de réussite des élèves et de lutter contre le décrochage ;**
- **de favoriser le bien-être des élèves grâce à un retour apaisé en collectivité ;**
- **de limiter les risques pour les personnels et les élèves fragiles.**

La vaccination est ouverte aux adolescents de 12 à 18 ans partir du 15 juin 2021. Rendez-vous dans les centres de vaccination ou renseignez-vous auprès d'un professionnel de santé.

<https://www.education.gouv.fr/covid19-la-vaccination-des-12-18-ans-323573>

Document joint

[2021_covid_vaccination_a4_0](#) (PDF de 2.7 Mo)